

Exercice d'un droit de réponse en application de l'article 1-1 III de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 sur la confiance dans l'économie numérique

N'ayant pas été consultée préalablement au vote de la motion par le Conseil régional des Hauts-de-France, l'Association Notre-Dame de Riaumont souhaite exercer son droit de réponse.

L'Association Notre-Dame de Riaumont conteste fermement l'existence d'un système organisé de maltraitances au sein du Village d'enfants de Riaumont.

A cet égard, il convient de relever qu'aucun membre de la communauté de Riaumont n'a jamais été condamné, ni même mis en examen ou mis en cause par des procédures judiciaires, pour des faits de violences sexuelles sur mineurs ou de viol.

A ce jour, seule une information judiciaire est en cours depuis 2017 pour des faits de violences légères, lesquels sont fermement contestés par les intéressés.

La présomption d'innocence doit être pleinement respectée tant que la justice n'a pas statué de façon définitive.

L'Association Notre-Dame de Riaumont dénonce à cet égard les délais abusifs des procédures judiciaires qui sont, en eux-mêmes, constitutifs d'un déni de justice, laissant le champ libre à un débat politique non éclairé par une décision judiciaire définitive.

L'Association Notre-Dame de Riaumont regrette que des propos isolés et non vérifiés de deux anciens pensionnaires soient présentés comme représentatifs de l'ensemble des anciens pensionnaires. D'autres pensionnaires, en nombre significativement plus élevé, se sont rassemblés et souhaitent exprimer aujourd'hui leur attachement à l'établissement et contester la généralisation de faits ponctuels, certes graves, mais qui, selon eux, n'engagent pas l'institution et ne reflètent pas leur vécu.

L'Association Notre-Dame de Riaumont rappelle que, sur la période de 1960 à 2019, son établissement a fait l'objet de contrôles réguliers par les services de l'État compétents, sans qu'aucun rapport officiel n'ait jamais conclu à l'existence de violences systémiques.

L'Association Notre-Dame de Riaumont tient à réaffirmer son attachement à la protection des plus petits et de la vérité des faits ainsi qu'au bon déroulement des procédures judiciaires en cours dans le respect du contradictoire et des droits de la défense.

Association Notre-Dame de Riaumont